

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [6] (1903)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le gardian de la Camargue  
**Autor:** Figuier, M. Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-252773>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Le Gardian de la Camargue

(DE M. LOUIS FIGUIER)

Suite

Tel est l'aspect général; telle est la population de la Camargue. Qu'on veuille bien nous suivre maintenant dans une des parties les plus sauvages de cette région, dans une île formée au sud de la Camargue, par deux bras du Rhône, le *Rhône mort* aux eaux lourdes et jaunâtres, et le *petit Rhône*, aux flots tumultueux et rapides. Aucun hameau ne dessine sa silhouette dans cette partie de la Camargue : une sombre pinède s'y étale au bord de la mer; la solitude des marais n'y est troublée que par le vol alourdi des oiseaux aquatiques; les traces des sabots des *palusins* et des *aigues* sont les seules empreintes qui se voient sur le sable. Là, un sol mouvant et des miasmes putrides ne permettent pas de récolter sans danger les plantes aquatiques qui se balancent sous le souffle du marin (1) mugissant. Aussi dans le pays désignent-on cette île inculte, malsaine et déserte sous le nom caractéristique du *Sauvage*.

Au milieu du Sauvage se trouve une lande vraiment désolée: un grand salin y étend les cases blanches de ses damiers réguliers; une pauvre mesure de saunier s'élève sur le bord, et à travers un bouquet de pins rachitiques, un petit poste de douaniers apparaît sur la dune voisine. Cela s'appelle le *rode du Sansouïre* (le lieu salin) (2).

(1) Espèce de sirocco.

(2) On entend aussi par *sansouïre* les efflorescences salines qui forment sur le sol des taches blanchâtres. Elles abondent dans les maremme de la Camargue.

### II

Dans les premiers jours de l'hiver de 1840, par une bise glacée qui faisait craquer les branches sèches des pins dans les pinèdes, et frémir les roseaux sur les marécages, une famille de sauniers vint s'installer au *rode du Sansouïre* qui avait été abandonné, à cause de ses miasmes pernicioeux et de ses revenus chétifs. Les nouveaux sauniers étaient de pauvres gens qui avaient travaillé à des rizières, sur les bords du Rhône. Des inondations survenues dans ces parages, avaient emporté tout à coup, avec la récolte du propriétaire, la demeure et le gagne-pain des ouvriers. Après s'être demandé avec désespoir ce qu'ils allaient devenir, sans abri, sans ressource et sans travail, ils avaient accepté, comme un bonheur inespéré, l'emploi de sauniers au *rode de Sansouïre*. Un jeune ménage et une vieille femme, la mère du mari, composaient toute la famille.

Grand et maigre, le saunier, nommé Berzile, avait ce teint plombé qui annonce l'influence du mauvais air. Il était déjà courbé par le travail, et ses mains, bien que fortes et calleuses, tremblaient, comme celles d'un vieillard. Sa vieille mère elle-même était réduite par la fièvre à un tel état d'émaciation, qu'on ne l'appelait que *Fennète* (diminutif de femme). Quant à la jeune épouse elle avait reçu le surnom de *Caroubie*, sans doute à cause de son goût prononcé pour le fruit indigène du caroubier, et aussi parce que sa taille

élançée et la couleur rougeâtre de ses cheveux, rappelaient la teinte propre aux gousses de cet arbre.

Ayant fait péniblement la route à pied, chargée de quelques hardes et d'outils indispensables, après s'être égarée souvent au milieu des marécages, la pauvre famille arriva, exténuée et grelottante, au Sansouïre. Quelle ne fut pas sa surprise et sa joie de trouver la mesure ouverte, et égayée par un bon feu de bouse (1), sur lequel flambaient de petites branches de pin ! Sur la table était disposée une collation, dont des *nuges* et des *cabotes* faisaient les principaux frais ; un *aïcou* (alcazazas) d'eau douce, le bien le plus précieux de ces parages salins, invitait à se désaltérer, et un *gabian* familier (mouette) sautillait autour de la famille, comme pour lui faire les honneurs du logis.

Les sauniers hésitaient pourtant à prendre place à la table servie, lorsque la porte s'étant doucement ouverte, un jeune homme, maigre et pâle, apparut sur le seuil. C'était un des douaniers du poste voisin. Affaibli, presque brisé par une existence automatique, le jeune douanier avait appris que de nouveaux sauniers allaient s'établir au Sansouïre. Il faudrait avoir vécu longtemps avec un ou deux camarades fiévreux et taciturnes, pour comprendre le bonheur qu'avait entrevu dès ce moment le pauvre douanier. Il avait salué d'avance des amis dans les hôtes inconnus du Sansouïre. N'allait-il pas retrouver une famille à aimer, une voix de femme à entendre, des compagnons de misère à consoler ? Mais si la chétive mesure du *rode* n'allait pas convenir aux sauniers ! Elle avait quelque chose de lugubre qui pouvait bien empêcher les nouveaux venus de s'y installer. Désireux de rendre le séjour du Sansouïre aussi agréable que possible, Alabert (c'était le nom du douanier), s'était efforcé de nettoyer, de raviver la maisonnette et de transformer la pauvre mesure en une joyeuse demeure.

Les premières semaines que la famille du saunier passa au Sansouïre furent marquées, pour elle, par bien des journées laborieuses ; mais les nouveaux venus ne s'en plainquirent pas : le travail régulier représentait pour eux le vrai bonheur.

Après avoir remis le salin en état, les sauniers firent des vœux pour le beau temps.

Le soleil joue, en effet, le principal rôle dans les salins du midi de la France, car c'est par l'évaporation en plein air que les eaux empruntées à la mer ou aux étangs abandonnent, en couches cristallines, le sel qu'elles renferment.

La première opération consiste à introduire l'eau de la mer, ou des étangs, dans un vaste bassin creusé dans l'argile qui se trouve sous les sables. Dans cet immense réservoir, l'eau de la mer laisse déposer les matières étrangères qu'elle tenait en suspension. On fait écouler cette eau, à l'aide de vannes ou *martelières* (petites écluses), dans des bassins peu profonds

revêtus d'argile : ce sont les *chauffoirs*, ou *partènements*. A mesure que l'eau, en s'évaporant, a acquis, dans ce premier bassin, une certaine concentration, on la fait écouler dans une série d'autres bassins graduellement plus petits, et séparés les uns des autres par des simples banquettes bâties d'argile et de pilotis, qu'on nomme *qucïrels*.

On promène ainsi les eaux de partènement en partènement, jusqu'à ce qu'elles aient acquis un degré avancé de concentration. A cette période, l'eau laisse déposer une certaine quantité de sulfate de chaux (plâtre) provenant des sels calcaires contenus dans l'eau de la mer ; ce n'est qu'après la précipitation de cette matière que le sel marin est près de se déposer à son tour. Alors, avec le secours d'un puits à roues, et d'un manège, mis en mouvement par un cheval camargue, on élève les eaux, déjà fortement concentrées, dans les *tables*, ou *aires à saliner*. Ce sont de petits bassins placés à quelques centimètres de hauteur au-dessus des grands bassins d'évaporation ; leur forme et leurs dimensions rappellent les tables d'un jardin potager. L'évaporation des eaux continuant par l'action de la chaleur solaire, le sel ne tarde pas à apparaître, en cristaux cubiques, au fond et sur les parois de ces tables.

On ne retire pas immédiatement le sel marin cristallisé à l'intérieur des tables ; on y introduit de nouvelles eaux salines, pour augmenter l'épaisseur de la couche de sel qui s'est produite. On a le soin, d'ailleurs, de faire écouler les eaux avant leur entière évaporation ; car le dernier dépôt cristallin qu'elles abandonnent renferme des sels de magnésie, qui, en se mêlant avec le sel marin, lui communiqueraient une amertume prononcée. Les eaux, devenues ainsi impropres à la saunaison s'appellent *eaux mères* ; on les fait écouler au dehors au moyen de petits canaux connus sous le nom d'*aiguilles*.

Lorsque plusieurs eaux salines ont passé par les mêmes tables et au moment de la cristallisation du sel, on voit l'eau de ces bassins se colorer d'une forte teinte rose. La science a découvert que cette singulière coloration tient à la présence, dans ce milieu fortement salé, d'une quantité infinie d'animalcules roses, appartenant au genre des infusoires, et qui ne sont visibles qu'au microscope. Ces animalcules n'apparaissent et ne peuvent vivre qu'à un certain degré de concentration des eaux des marais salants ; ils périssent si la densité de ces eaux augmente ou s'abaisse, c'est-à-dire si le degré de saturation, qui seul leur permet d'exister, s'accroît ou diminue. C'est là une des plus curieuses découvertes de la micrographie moderne.

Les sauniers ne sont pas des savants, mais des êtres naïfs et simples, qui interprètent avec candeur les phénomènes de la nature. Ils sont convaincus que cette coloration du marais salant est le signe avant-coureur d'une bonne récolte ; ils prétendent que le fond des salins réfléchit par avance, comme un miroir, les rayons ardents du soleil que leur promet l'été.

(1) On se sert de bouses de taureaux comme de mottes dans ces pauvres landes privées de bois.



Les Quatre Saisons (Composition photographique de Mertens & Co, Budapest).

